RÉSUMÉ DES MANDATS Assemblée de fondation d'une Coalition Sherbrookoise pour la rémunération des stages

4 novembre 2017 - Cégep de Sherbrooke

0. Ordre du jour

- Animation et procédures
- Tour de table
- Présentation de la coalition
- Revendications
- Plan d'actions
- Prochaine rencontre

3. Revendications

- Que la coalition ait comme revendication centrale le plein salaire et des conditions de travail convenables pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage à tout ordre d'enseignement.
- Que la coalition puisse décider de traiter d'autres luttes politiques menées par ses membres.
- Considérant la refonte de la Loi sur les normes du travail prévue à l'automne,
 Que la coalition et les groupes impliqués revendiquent l'abrogation du
 deuxième alinéa de l'article 2 du Règlement sur les normes du travail.
 Que la coalition et les groupes impliqués revendiquent l'abrogation des
 alinéas 2 et 5 de l'article 3 de la Loi sur les normes du travail.
- Que la coalition ait comme revendication subsidiaire l'abolition de la contribution parentale et de la contribution du conjoint ou de la conjointe dans le calcul de l'Aide financière aux études.
- Que la coalition ait comme revendication subsidiaire la reconnaissance des études comme un travail méritant une juste rémunération.
- Que la mise en place de la campagne soit dans une perspective anticapitaliste.

4. Plan d'action

- Que la coalition mette en oeuvre une escalade des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée des stages et son caractère éminemment féministe en tant que moyen privilégié de la lutte pour la rémunération de tous les stages et de la reconnaissance du travail des étudiant-es.
- Que la coalition privilégie des négociations conjointes avec les autres coalitions régionales afin d'établir un consensus avant la tenue de négociations avec l'État.
- Que la coalition invite la CRAIES à participer à ses actions et que la coalition invite ses membres à participer aux actions de la CRAIES pouvant faire avancer les positions de la coalition.
- Que la coalition incite les groupes à mobiliser leurs membres et à organiser des actions locales à l'occasion de la journée internationale des stagiaires, le 10 novembre.

5. Prochaine rencontre

• Qu'une prochaine rencontre ait lieu à la session d'hiver 2018.